

Sujet Fwd: Interpellation - Votre position sur le retour des tueurs d'abeilles
:

Date Tue, 22 Sep 2020 14:26:09 +0200
:

De : BBrochand <permanence.bbrochand.reilhes@gmail.com>

Pour contact@pollinis.org
:

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité m'alerter sur la possibilité de voir la loi « Pour la reconquête de la biodiversité », modifiée afin de permettre aux producteurs de betterave à sucre de pouvoir continuer d'utiliser des insecticides de type néonicotinoïdes jusqu'en 2023.

Je connais les ravages que produisent les néonicotinoïdes sur les populations d'abeilles dans le monde et mes actions sont souvent tournées vers la protection de cet insecte essentiel. Membre du Comité de soutien des élus à l'abeille et aux apiculteurs depuis 2018, je m'efforce d'agir pour la protection de ces pollinisateurs.

Ainsi, j'ai déposé plusieurs textes devant l'Assemblée Nationale pour alerter sur les dangers courus par ces insectes : une Proposition de loi Visant à faire reconnaître la lutte contre la disparition des abeilles « Grande cause nationale 2019 » que je dépose de nouveau pour l'année 2021, j'ai également écrit aux ministres qui se sont succédés à l'Agriculture afin qu'ils mettent en place une véritable politique de protection des abeilles, une Tribune avait également été publiée dans le Journal Le Monde sur ce sujet.

Je suis conscient que nous devons tous nous unir pour sauver cet insecte et ma position est claire sur ce sujet, je ne voterai pas ce texte qui serait un retour en arrière.

Cordialement.

Bernard Brochand, Député des Alpes-Maritimes